

BARÈME DES HONORAIREs au 2 Mai 2022

- VENTE

DE 1€ A 50 000 €	5 000 €
DE 50 001€ A 60 000 €	6 000 €
DE 60 001€ A 80 000 €	7 000 €
DE 80 001€ A 90 000 €	8 000 €
DE 90 001€ A 100 000 €	9 000 €
DE 100 001 € A 150 000 €	9 500 €
DE 150 001 € A 170 000 €	11 000 €
DE 170 001€ A 210 000 €	12 500 €
DE 210 001 € A 250 000 €	13 000 €
DE 250 001 € A 280 000 €	14 000 €
DE 280 001 € A 320 000 €	16 000 €
DE 320 001 € A 360 000 €	18 000 €
DE 360 001 € A 400 000 €	20 000 €
DE 400 001 € A 450 000 €	22 000 €
DE 450 001 € A 500 000 €	24 000 €
DE 500 001 € A 550 000 €	26 000 €
DE 550 001 € A 600 000 €	29 000 €
AU DELA DE 600.001 €	5 %

* Tranches non cumulatives, honoraires TTC. Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur. En cas de délégation mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Successions : Honoraires à la charge de l'acquéreur. Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur selon barème ci-dessus.

Avis de valeur 180 € TTC, Offert dans le cadre d'un mandat de vente.

HONORAIRE MAXIMUM APPLICABLE